



Laboratoire de droit d et nouvelles tec

LE LABORATOIRE DANTE ACCUEILLE TROIS NOUVEAUX DOCTORANTS

Trois nouveaux doctorants rejoignent cette année le DANTE :

M. Godefroi Poppe a obtenu un contrat doctoral pour la période 2018-2021 à l'ED SHS de Paris-Saclay, pôle droit. Il travaillera sur "L'opposabilité en droit des sociétés" sous la direction de M. Alexis Constantin.

M. Sébastien Chaudat commence une thèse relative aux responsabilités en matière de données personnelles dans le cadre du récent RGPD sous la direction de Mme Célia Zolynski et Mme Mélanie Clément-Fontaine dans le cadre du projet "RGPD et Cloud Personnel : de l'Empowerment à la Responsabilité" de l'Institut DataIA (GDP-ERE).

Mme Morgane Batteria entame sa thèse sur "La responsabilité du fait des sites et sols

pollués en matière d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE)" sous la direction de M. Laurent Neyret et financée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).